

Ce bus Gex-Divonne-Nyon est important pour le trafic de notre région : Il devrait permettre, nous l'espérons, d'inciter les usagers de la route à délaissé leur voiture et réduire la pollution et le trafic.

Deux douanes existent à Divonne, celle de Chavannes et celle de Crassier, l'une large et déjà configurée pour absorber le trafic routier, et l'autre plus confidentielle au travers du village de Crassy-Crassier.

Une voie de bus existe actuellement et relie Divonne-les-Bains à Bogis-Bossey et Coppet via la douane de Chavannes.

Ce parcours sécurisé et prioritaire pour les bus vient d'être récemment achevé pour la ligne 814.

La nouvelle ligne Gex-Divonne-Nyon pourrait tout à fait utiliser cette solution rapide déjà existante afin de rallier la Suisse et rejoindre Nyon par Bogis-Bossey.

Cela permettrait également de prendre des passagers à Chavannes-de-Bogis et Bogis-Bossey et les conduire à Nyon, sans qu'ils aient à changer de bus à Crassier comme c'est le cas actuellement.

Cette optimisation d'une infrastructure existante et actuellement sous-utilisée, permettrait une économie substantielle pour le budget de la Mairie de Divonne et donc des Divonnais, tout en épargnant l'environnement sensible de la piste cyclable !

Si la Communauté d'agglomération du Pays de Gex désire absolument desservir Nyon via la douane de Crassier, nous pouvons lui faire la proposition suivante afin de garantir des horaires fixes à son bus malgré le petit ralentissement transitoire matinal à cette dite douane : Installer un feu alternatif sur la rue Etienne Deprez, commandé par l'arrivée de ce bus, lui permettant de remonter à contre sens la file d'attente, du bas du chemin de pain-loup jusqu'au bas du chemin des écoles.

Combiné à une réflexion sur la priorité du rond point suisse de l'aqueduc, cette solution à bas coût permettrait à ce nouveau bus de respecter ses impératifs horaires.

Il nous paraît en effet important de proposer des solutions pérennes, non dégradantes pour l'environnement, et peu coûteuses pour le contribuable.

Le projet actuel très onéreux de création de cette voie spéciale de bus en lieu et place de notre piste cyclable, pour 3 bus le matin et 3 le soir est tout à fait disproportionné par rapport au trafic actuel et au ralentissement routier matinal, sans parler de la dégradation de l'environnement déjà évoqué.

Cette disproportionnalité coût/efficacité choque les habitants qui connaissent bien d'autres projets intéressants en manque de budget...

Au final, ces 2 options évoquées sont à privilégier : Le coût serait limité, l'environnement préservé, l'altération de la flore et de la faune sur la zone humide de cette partie de la voie verte pourrait être définitivement écartée, le message de mobilité douce envoyé par la mairie de Divonne par la construction récente de la piste cyclable Crassier-Grilly serait sauf et encouragerait les habitants à prendre leur vélo pour aller travailler !

Mobilisez vous et aidez nous à préserver notre beau cadre de vie !